



- LA
D R O
M E -

LE DÉPARTEMENT

R A P P O R T
D É V E L O P P E M E N T
D U R A B L E
2019

SOM- MAIRE

ÉDITO

P03

DÉVELOPPEMENT DURABLE

P05

LA DRÔME EN CHIFFRES

P05

COMMENT LES POLITIQUES
DÉPARTEMENTALES CONTRIBUENT-
ELLES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DU TERRITOIRE ?

P06

OÙ EN EST-ON DANS LA DRÔME ?

P09

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
INTÉGRÉ DANS LES POLITIQUES
DÉPARTEMENTALES

P10

Parmi les nouvelles actions 2019

P12

ET TOUJOURS

P16

ÉDITO

L'engagement du Département de la Drôme en faveur du développement durable n'est plus à démontrer. Depuis de nombreuses années, notre collectivité s'est dotée d'une véritable stratégie pour mener à bien une politique transversale, innovante et dynamique. Au fil des années, d'importantes avancées, en interne comme en externe, ont été réalisées grâce à l'engagement de tous : élus, services et agents.

Notre feuille de route, soutenue par une prise de conscience de plus en plus aiguë, s'est révélée des plus efficaces dans des domaines aussi divers que l'environnement, les routes, les bâtiments, la santé et le bien-être des Drômois, l'égalité femmes/hommes, les mobilités, le logement, l'agriculture, la restauration collective, l'éducation, la culture, le sport, le tourisme...

C'est en parcourant ce rapport que l'on réalise que le développement durable recouvre l'intégralité de notre quotidien et qu'il revient à chacun d'entre nous de prendre sa part de responsabilité afin que les choses évoluent dans la bonne direction. Agir partout et pour tous, défendre les solidarités humaines et territoriales : c'est ainsi que le Département de la Drôme entend poursuivre son action en faveur d'un développement durable toujours plus constructif et audacieux.



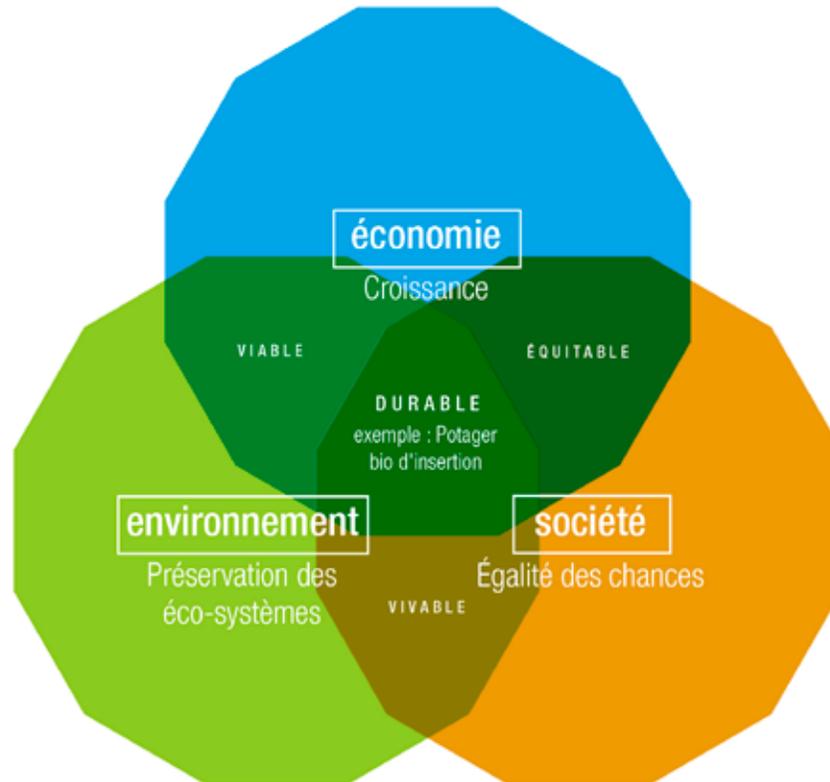
Marie-Pierre MOUTON
Présidente du Conseil départemental de la Drôme



Patricia BRUNEL-MAILLET
*Vice-présidente du Conseil départemental de la Drôme
chargée de l'Environnement et de la santé*

Développement durable

Le développement durable a pour objectif de concilier l'efficacité économique, le progrès social et la préservation des éco-systèmes, et d'établir un lien positif entre ces trois sphères



Un rapport annuel...

POURQUOI ?

Pour rendre compte de l'action du Département en faveur du développement durable et progresser.

QUAND ?

Un rapport est rédigé chaque année. Il est présenté à l'Assemblée départementale, à l'occasion du débat d'orientations budgétaires.

La Drôme en chiffres

6 530 km² de superficie	8 273 étudiants en Drôme
364 communes	25 684 collégiens
8,8 % de surfaces artificialisées	20,9 % des Drômois ont 65 ans ou plus
9 sites classés espaces naturels sensibles départementaux (6 000 ha)	223 848 ménages
22 sites d'espaces naturels sensibles appartenant aux collectivités locales (1 250 ha)	269 062 logements, dont 8,7 % de logements sociaux
51 % du département est boisé	216 800 emplois (salariés et non salariés)
24 % de la SAU (surface agricole utile) des exploitations est bio	50 240 demandeurs d'emploi en septembre 2018 (9,6% de chômage au 1 ^{er} trimestre 2019)
4 241 km de routes départementales	20 103€ de revenu médian
508 006 habitants (population légale au 1 ^{er} janvier 2019)	47,06 % des ménages fiscaux imposés
5 571 naissances en 2016	128 143 licences sportives
147 742 jeunes de moins de 25 ans (29,1 % de la population)	11 916 foyers allocataires du RSA (31/12/2018)

Budget 2019 du Conseil départemental : **738,4 millions d'euros**

Comment les politiques départementales contribuent-elles au développement durable du territoire ?



Gestion de l'eau

- eau de qualité et milieux aquatiques préservés
- gestion équilibrée et concertée de la ressource



Bâtiments et sites départementaux

- diminution des consommations d'énergies et des émissions de gaz à effet de serre



Ressources humaines

- actions en faveur de la santé du personnel, de la prévention et du bien-être au travail



Routes

- réduction de l'impact environnemental de la route lors de la conception, de l'entretien et de son exploitation



La Drôme Laboratoire

- une mission de service public dans les domaines de santé publique (eau, environnement) et de santé animale
- une plate-forme analytique performante de proximité, garante d'une capacité de réaction en cas d'urgence ou de crise



Jeunesse

- soutien à l'insertion des jeunes en précarité
- accès à des pratiques sportives et culturelles



Santé

- la prévention comme outil d'amélioration et de maintien du bon état de santé des populations



Éducation et enseignement supérieur

- accès à l'éducation pour tous : écoliers, collégiens, étudiants
- actions éducatives autour des thèmes de la santé publique, de la citoyenneté, de l'environnement
 - produits de qualité (bio, circuits courts et de saison) dans les restaurants des collèges



Économie

- innovation et performance des filières drômoises soutenues et accompagnées



Protection maternelle et infantile

- prévention et accompagnement médico-social des familles
- soutien à la parentalité, pour éviter les difficultés parents-enfants



Agriculture

- productions d'excellence et locales
 - soutenues dans la Drôme



Transport

- covoiturage, modes doux, transports collectifs comme alternatives à l'autosolisme
- intégration scolaire des élèves handicapés via des transports adaptés



Logement

- lutte contre l'habitat indigne et le « mal logement »
 - factures énergétiques réduites et situations de précarité énergétique en diminution



Personnes âgées et handicap

- logements adaptés à la perte d'autonomie ou à son aggravation
- soutien aux aidants familiaux des personnes en perte d'autonomie, âgées ou handicapées
 - aide à l'investissement pour les structures accueillant les personnes âgées, avec une bonification pour les projets de domotisation, construction innovante, mutualisation de locaux, ouverture sur l'extérieur



Protection de l'enfance

- mesures d'accompagnement à domicile pour soutenir le rôle éducatif des parents
- permettre au jeune relevant de l'aide sociale à l'enfance de grandir dans un cadre de vie familial



Environnement

- maîtrise de l'énergie et promotion du renouvelable
- préservation de la biodiversité du territoire, accès aux espaces naturels



Numérique

- accès au numérique sur l'ensemble du territoire et développement des usages



Bois

- pour une filière bois locale durable (un matériau de construction, une source d'énergie renouvelable) soutenant l'activité économique et l'emploi dans les territoires ruraux



Action sociale et insertion

- insertion durable des bénéficiaires du revenu de solidarité active dès la première année d'entrée dans le dispositif
- clauses d'insertion dans les marchés publics lorsque le Département est maître d'ouvrage
- offre médico-sociale de proximité



Culture, lecture, publique, châteaux

- emploi culturel et son impact sur le développement local, le tourisme, la cohésion sociale
- accès à la culture pour tous



Administration générale et finance

- développement durable dans les marchés publics
- gestion durable des finances du Département pour répondre à ses missions de service public
- dématérialisation des procédures



Aides aux collectivités et aux territoires

- principe de solidarité territoriale avec les petites communes drômoises et l'arrière pays
- soutien à l'activité économique du territoire et développement d'expérimentations



Tourisme et montagne

- des stations drômoises limitant leur impact sur l'environnement
- accès facilité aux stations en période hivernale



Sport

- accès maîtrisé aux espaces naturels, attrait touristique des territoires drômois via des pratiques de sports de nature

Où en est-on dans la Drôme ?

La démarche développement durable du Département de la Drôme, initiée en 2005, s'inscrit progressivement dans chacune de ses politiques, autour de 6 objectifs :

- construire une économie responsable et solidaire,
- faire évoluer nos comportements,
- renforcer les solidarités,
- améliorer notre qualité de vie,
- préserver la santé,
- protéger et valoriser notre environnement.

Des résultats importants et positifs ont été mesurés en ce sens depuis 2005.

Les politiques publiques mises en oeuvre par le Département contribuent aux enjeux du développement durable.

Les services sont aujourd'hui largement sensibilisés et l'intégration des finalités liées au développement durable dans les projets et politiques se fait de manière autonome.

Le développement durable intégré dans les politiques départementales

Les projets majeurs menés par le Département sont identifiés et font l'objet d'un suivi périodique interne.

Cette rubrique en propose une présentation succincte et donne un aperçu de la contribution de chaque projet aux cinq finalités du développement durable inscrites dans la stratégie nationale française, et transversales aux trois piliers de l'environnement, du social et de l'économie.



DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Favoriser des modes de production et de consommation limitant les risques pour l'environnement et les impacts sociaux négatifs (productions locales, emploi local, économie solidaire, déchets, comportements, ressources naturelles, innovation, etc.).



COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS

Lutter contre la pauvreté et les formes d'exclusion sociales, territoriales ou générationnelles (logement et foncier, emploi, accès aux soins, aux droits, à la justice, cadre de vie, risques naturels et technologiques, accès au territoire, aux services urbains, rénovation urbaine, revitalisation rurale, etc.).



ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS PAR LA RÉPONSE AUX BESOINS FONDAMENTAUX

Permettre à chacun de pouvoir accéder à des biens et services essentiels (santé, eau, nourriture, éducation et logement) dans un environnement sain.

Favoriser la transmission des savoirs, la participation citoyenne, l'expression des passions (culture, loisirs, sports).



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES NATURELLES

Mettre en oeuvre une gestion raisonnée des milieux, des ressources naturelles et de la diversité biologique, modifier nos comportements (espaces naturels, forêts, agriculture durable, urbanisation, pollution des milieux, déchets, milieux aquatiques, eau, etc.).



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

Réduire les émissions de gaz à effet de serre et prévoir des mesures d'adaptation pour en limiter les impacts sur l'environnement, l'économie, les services essentiels (consommations d'énergies renouvelable, urbanisme, comportements, transports, bâtiments, eau, santé, tourisme, production, agriculture, etc.).

COMMENT LIRE LE CARACTÈRE DURABLE DES PROJETS STRATÉGIQUES

Un pictogramme est associé à chacune des cinq finalités. Lorsque ce pictogramme apparaît auprès d'un projet stratégique, il certifie la contribution de celui-ci à cette finalité. La présence de plusieurs pictogrammes témoigne de la transversalité du projet et de sa contribution, plus ou moins importante, au développement durable.



Parmi les nouvelles actions 2019



Accessibilité du marais des Boulignons pour les personnes à mobilité réduite (PMR)

La Drôme est le premier Département à avoir rendu un de ses espaces naturels sensibles (ENS) accessible aux PMR.

EN 2019 :

Inauguration d'une nouvelle aire d'accueil du public aménagée et d'un sentier sur platelage accessible PMR, traversant le marais sur plus d'un kilomètre

ENJEU :

Permettre à un très large public de découvrir l'ENS du marais des Boulignons (commune de Beaurières)



Qualité de l'air intérieur dans les collèges

OBJECTIF :

Une meilleure qualité de l'air pour les collégiens

Le Département déploiera en 2019 et 2020, avec l'appui de son laboratoire départemental d'analyses, un plan d'action pour mesurer et ensuite améliorer la qualité de l'air à l'intérieur des collèges de la Drôme.

Cette qualité, gage de bonne santé, est obtenue par une bonne ventilation des lieux mais aussi par l'usage de produits (bâtiment, mobilier, équipement...) qui n'émettent pas de composants polluants.

Depuis des années, le Département impose dans ses bâtiments, dans les produits de ménages ou dans les mobiliers, l'usage de matériaux sains, renouvelables et recyclables.



ACCESSIBILITÉ DU MARAIS DES BOULIGONS
POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR)







Véhicules propres



La stratégie visant à équiper le Conseil départemental d'une flotte de véhicules propres a été définie, en privilégiant les véhicules électriques. Les principes de déploiement de bornes de recharges dans les bâtiments ont également été arrêtés.

8 véhicules légers électriques sont ainsi acquis sur le programme de renouvellement des véhicules 2019.

Un test a été mené pendant 3 mois sur une épareuse électrique, en comparant son fonctionnement avec une épareuse thermique. Des économies de carburant substantielles sont prévisibles sur la durée de vie de l'engin et un gain significatif a été constaté en confort d'usage, ce qui conduit le Conseil départemental à décider l'acquisition d'un tel équipement.



Achats responsables

Le Département s'est engagé dans une démarche d'achats responsables, formalisée en projet stratégique. Conscient de la responsabilité sociétale incombant à la commande publique, il se saisit pleinement de l'obligation nationale de prise en compte des objectifs de développement durable dans ses dimensions économique, environnementale et sociale.

EN 2019 :

Volet économique

Transparence et accessibilité de la commande publique avec la plate-forme marcel26.fr Evaluation de l'impact sur l'emploi et le dynamisme économique local.

Volet environnemental

Développement de la plate- forme agrilocal26.fr, des circuits courts, du bio dans la restauration collective publique.

Volet social

- Évaluation des pratiques internes en matière de clauses sociales (clauses d'insertion, marché d'insertion ou marché réservé), des marges de manœuvre et opportunités pour les marchés existants ou à venir.
- Favoriser le retour à l'emploi durable de publics qui en sont éloignés.
- Cofinancement et animation d'un réseau de facilitateurs des clauses sociales pour l'ensemble du territoire dromois.
- Élaboration d'un guide interne des clauses sociales pour sensibiliser et accompagner tous les services départementaux.

PERSPECTIVES :

- Poursuivre le travail de sensibilisation et de formation des directions et agents en interne, identifier les pistes de développement pour la programmation des marchés 2020.
- Accompagner les collectivités à la prise en compte de la dimension sociale dans leurs achats : financement et coordination de l'action des facilitateurs des clauses sur le territoire, évènements dédiés, fiche ingénierie publique.
- Accompagner les structures porteuses d'une mission de restauration collective publique pour le développement d'une alimentation durable articulant les actions en faveur de l'agriculture biologique, les circuits courts et les signes de qualité (AOP, IGP, Label Rouge...) et l'agriculture à haute valeur environnementale (HVE)

MONTANT ANNUEL
MOYEN DES
MARCHÉS PUBLICS :
70 M€

316
MARCHÉS PUBLICS
SUPÉRIEURS À
25 000€
EN 2018

53
MARCHÉS AVEC
CLAUSES D'INSERTION
EN 2018



Rétablissement des continuités écologiques

Suivant le classement des cours d'eau établi par l'État, des continuités écologiques sont à rétablir en rendant franchissables les seuils ou les barrages par les poissons.

EN 2019 :

Un pont est à l'étude sur la Drôme, à Luc-en-Diois (RD 93). Les travaux sur deux ponts seront réalisés à l'automne : un sur le Galaveyson à Hauterives (RD 51), un sur la Drôme à Recoubreau (RD140).

Les travaux du pont de la RD 310 sur le Roubion à Pont-de-Barret, suspendus en 2018, devaient être achevés à l'automne.

PERSPECTIVES :

Après finalisation des acquisitions foncières, les travaux du pont sur le Galaveyson au Grand-Serre (RD 137) seront réalisés en 2020.

Les travaux du pont à Luc-en-Diois seront réalisés, selon l'avancement des études et les étapes de validations du projet, soit à l'automne 2020 soit en 2021.

Les travaux du pont du Buisson (RD20) sur l'Aigues, dont la gestion est assurée par le Département de Vaucluse et qui est en cours d'études, seront réalisés en 2020 ou 2021.



Schéma directeur cyclable (SDC)

Développer les pratiques cyclables, utilitaires, de loisirs, touristiques, sportives, pour tous les drômois, en contribuant à la mise en valeur et à l'attractivité des territoires du département.

EN 2019 :

- Réalisation de la section courante de ViaRhôna sur la commune de La Roche-de-Glun d'un linéaire de 2 km.
- Quatre circuits retenus dans l'appel à projet national « Vélo et fromages », Bons plans à vélo (17 km, 20 km, 37 km, 150 km) mettant en valeur le savoir faire des artisans fromagers locaux.
- Mise en place d'une CVCB (chaussée à voie centrale banalisée) sur la RD93 entre Aouste-sur-Sye et Mirabel-et-Blacons
- Réalisation d'un programme de réfection de revêtements de chaussée en enrobés sur les circuits des Bons plans à vélo, pour promouvoir un usage facilité et confortable par les cycloportifs et les cyclotouristes.
- Subventions du SRC (service des relations avec les collectivités) pour les voies douces : étude de faisabilité de création par la Communauté de Communes Baronnies en Drôme provençale ; aménagement d'une 1ere tranche pour la communauté de communes Enclave des Papes / Pays de Grignan.

PERSPECTIVES :

- Diffusion d'une brochure établie par le CAUE pour des Véloroutes et Voies Vertes (VVV) bien reliées aux territoires.
- Démarrage des travaux de la passerelle assurant la continuité de la ViaRhôna entre Drôme et Ardèche à La Roche-de-Glun.

12 000

sportifs à vélo
en Drôme
et 200 000
cyclistes réguliers
ou occasionnels.



RÉALISATION DE LA SECTION COURANTE DE VIARHÔNA
SUR LA COMMUNE DE LA ROCHE-DE-GLUN

D'UN LINÉAIRE DE 2 KM





Points noirs du bruit (PNB)

Réduction des nuisances sonores routières dans les zones à enjeux prioritaires identifiées dans le Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE), en partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

EN 2019 :

Finalisation de l'action de traitement dans les traverses de Tain l'Hermitage (RD 532A), Eurre et Crest (RD 93), avec 45 logements supplémentaires traités contre les nuisances sonores.

PERSPECTIVES :

- Extension de l'action sur d'autres zones à enjeux identifiées dans le PPBE
- Mise à jour du PPBE



Plan de performance énergétique des bâtiments

Le Département a réduit la consommation d'énergie de ses bâtiments de 16 % depuis 2010 : une bonne trajectoire pour atteindre les objectifs de la loi de transition énergétique. Dans le même esprit, le Département utilise de plus en plus d'énergies renouvelables. Leur part est passée de 3 à 15 % sur la même période.

Ces résultats ont été obtenus grâce à la construction de bâtiments exemplaires qui sont bien plus performants que les normes en vigueur. Ainsi le collège de Beaumont-lès-Valence est l'un des 6 bâtiments les plus performants du panel testé par l'ADEME en 2019.

De nombreux travaux d'amélioration sont également conduits, soit dans le cadre de restructurations, soit dans le cadre de travaux spécifiques.

De nombreuses mesures ont été mises en place pour optimiser l'exploitation des bâtiments : suivi à distance des consommations, gestion au plus près du besoin en énergie, etc.

EN 2019 :

Deux restructurations (collèges de St-Paul-Trois-Châteaux et Pierrelatte) intégrant des travaux thermiques ainsi que des travaux spécifiques (collèges Lapassat et Debussy à Romans) sont en cours.

Le Département déploiera à partir de 2020 un vaste plan de 6 M€ pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits de ses principaux bâtiments.

UN PLAN
SPÉCIFIQUE
D'INVESTISSEMENT

DE **15 M€**

plus que triplé par
l'intégration de ces
préoccupations dans
tous les chantiers
du Département.





Réhabilitation en maison de site de l'auberge des Dauphins en forêt de Saoû

Offrir au public un espace d'accueil, d'information, de convivialité et de découverte de la forêt par des expositions, des manifestations et des animations.

EN 2019 :

Démarrage des travaux lourds de réhabilitation du bâtiment.

ENJEU :

Mieux accueillir le public en forêt de Saoû et préserver la biodiversité.

PERSPECTIVES :

Ouverture de la maison de site à l'horizon 2021.



Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du Bas Dauphiné et de la plaine de Valence

Une gestion concertée et partagée de la ressource en eaux souterraines.

EN 2019 :

Validation et mise à l'enquête publique du projet de SAGE.

ENJEU :

Fournir un cadre pour la préservation de la ressource en eau, dans le cadre d'un développement durable du territoire prenant en compte l'ensemble des usages (eau potable, agriculture, industrie, milieux naturels...)

PERSPECTIVES :

Approbation du SAGE par arrêté préfectoral et mise en œuvre des actions à partir de 2020.

La nappe Molasse Miocène et les alluvions de la plaine de Valence, une ressource essentielle pour

L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE

324 000

PERSONNES



Développement des activités agritouristiques en Drôme

L'agritourisme est une forme de tourisme rural qui bénéficie à l'économie du territoire et qui crée un complément de revenu pour les exploitations agricoles qui développent une activité agritouristique. L'agritourisme permet de créer du lien entre les touristes, les habitants du territoire et les agriculteurs et de faire découvrir les savoir-faire et les produits de qualité du département.

En Drôme, les activités agritouristiques sont principalement :

- La vente à la ferme
- L'accueil pédagogique (visite de l'exploitation)
- L'hébergement à la ferme (camping, gîte, etc.)
- La restauration (ferme auberge, goûter, etc.)

EN 2019 :

- Poursuite du soutien de projets collectifs de promotion et valorisation des produits du terroir (ex : traduction et sous-titres de films sur l'olivier et l'olive de Nyons pour un public étranger).
- Poursuite du partenariat sur l'agritourisme avec les territoires, les réseaux agricoles et les réseaux touristiques formalisé par une charte pour le développement de l'agritourisme en Drôme.

PERSPECTIVES :

- Mettre en oeuvre la stratégie départementale en faveur du développement de l'agritourisme en Drôme et lien avec le projet de valorisation et de promotion des signes de qualité.
- Proposer un sous domaine dédié à l'agritourisme sur le site de l'Agence de développement touristique (ADT).
- Construire un dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise (AIE) pour les fermes agritouristiques, en partenariat avec les intercommunalités.





MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX



Bio et circuits courts en Drôme

Contribuer à ce que la Drôme reste le premier département bio de France, et soit reconnue au niveau national comme terre d'innovation et d'expertise en matière d'agriculture biologique.

Améliorer la valeur ajoutée produite sur l'exploitation en soutenant les démarches de transformation à la ferme et de commercialisation en circuits-courts.

EN 2019 :

- Poursuite des actions bio et circuits-courts à destination des agriculteurs et des organismes professionnels agricoles, des entreprises, du grand public et des scolaires ; mise en avant de l'agriculture biologique au Salon international de l'agriculture.
- Soutien de l'événement international Tech&Bio, dont la cible est le monde agricole (agriculteurs, conseillers techniques, chercheurs), avec la participation du Département à la journée portant sur l'application de la Loi Egalim en restauration hors domicile (RHD) identifiée comme un levier économique durable du territoire.
- Soutien aux activités de la plate-forme d'expérimentation agricole sur les techniques alternatives et biologiques d'Étoile-sur-Rhône.

PERSPECTIVES :

- Mettre en œuvre le nouveau plan bio 26.
- Réaffirmer et renforcer des actions pour conserver une dynamique de conversion, de maintien et d'amélioration de la valeur ajoutée en agriculture biologique.
- Soutenir nos structures relais pour accompagner la conversion d'exploitations en agriculture HVE (haute valeur environnementale).
- Participer activement à la structuration des filières sur le territoire pour répondre à la demande locale, notamment de la restauration hors domicile.
- Organiser des conférences de territoire pour ouvrir le débat sur l'agriculture de demain en Drôme face aux enjeux des changements climatiques.

UNE DYNAMIQUE
BIO TOUJOURS
EN PROGRESSION
(chiffres 2018
consolidés)

en **2019** :

1 267 exploitations
(+ 7 %),
48 420 hectares
certifiés (+ 5 %) et 26 %
de surface
agricole utile certifiée
bio
(moyenne nationale
7,55 %).





Agrilocal26.fr



Une plate-forme de mise en relation simple directe, instantanée entre producteurs locaux et acheteurs publics pour l'approvisionnement de la restauration collective publique en produits locaux bio ou conventionnels.

EN 2019 :

- Relance de la communication auprès des producteurs et sensibilisation de nouveaux acheteurs.
- Organisation d'un temps fort entre acheteurs et fournisseurs de produits locaux.
- Travail sur les freins logistiques et des solutions pour les lever.
- Implication dans l'association nationale et les événements nationaux qu'elle propose.

PERSPECTIVES :

Dans le cadre du schéma volontaire des achats responsables, poursuivre le plan de relance pour accentuer le développement de cet outil, en travaillant trois aspects : sensibiliser et former de nouveaux acheteurs publics utilisateurs au-delà des collèges, renforcer l'offre de produits en accompagnant de nouveaux producteurs et fournisseurs, notamment labellisés (bio, AOP, IGP...), lever les freins de la logistique.



La filière bois drômoise



La filière forêt-bois se caractérise par son rôle multifonctionnel au cœur de notre société. Nos forêts diversifiées façonnent les paysages qui concourent à l'attractivité touristique et produisent de nombreux services. Elles représentent un enjeu majeur pour l'aménagement durable de nos territoires et de leur développement, avec une croissance qui confirme le rôle prégnant de la filière au sein de notre écosystème local.

CHIFFRES-CLÉS

- 355 000 ha de surface boisée (58 % de feuillus / 42 % de résineux)
- Taux de boisement : 51 %
- 2^e département le plus boisé d'Auvergne-Rhône-Alpes
- Une forêt qui s'agrandit (+ 2 000 ha/an en moyenne)
- Taux de récolte : 30% de l'accroissement annuel
- 74 % de forêt privée
- 863 entreprises, 1 826 salariés
- 206 M€ de chiffre d'affaire

Dans son budget primitif (5 février 2018), le Département a voté le déploiement d'une nouvelle politique en faveur de la filière forêt-bois pour la période 2018-2022. Cette politique sur 5 ans est dotée de 3 M€ (800 000 € en fonctionnement, 2 200 000 € en investissement).

...

...

Ligne directrice de ce nouveau plan : promouvoir la compétitivité de la filière bois locale, dans le cadre d'une gestion dynamique et durable des forêts drômoises.

6 projets de développement d'entreprises de la filière ont été soutenus en 2018 pour un montant d'aides départementales de 137 000 € (sur un montant d'aides publiques total de 355 000 €).

EN 2019 :

Mise en œuvre du nouveau plan bois, de l'amont à l'aval de la filière, grâce à un travail partenarial avec les structures de développement (le Centre régional de la propriété forestière, l'interprofession FIBOIS 26/07, l'Office national des forêts, l'Association des Communes forestières de la Drôme) pour assurer le bon déroulé du plan.

Un bonus bois peut être apporté aux communes qui valorisent l'utilisation du bois dans leur projet.

À Vinsobres, construction d'un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) : bonification de 16 300 €.

À Châteaudouble, construction d'une bibliothèque : bonification de 38 287 €. À La Baume d'Hostun, extension de la salle polyvalente : bonification de 4 719 €. À St-Michel-sur-Savasse, passerelle piétonne, bonification de 6 147 €.

PERSPECTIVES :

- Déployer une campagne de communication impactante pour faire connaître les dispositifs de soutien mis en place par le Département et sensibiliser le grand public aux enjeux de la filière forêt-bois sur notre territoire.



Viser l'excellence en matière de restauration scolaire

Le Département poursuit sa politique d'excellence en matière de restauration scolaire, avec des repas faits maison à partir de produits de qualité (bio, circuits courts et de saison).

EN 2019 :

100% des établissements ont atteint le niveau 2 de la labellisation Ecocert « en cuisine » : + bio, + local, + sain, + durable, soit 30 % de bio. 3 établissements ont atteint le niveau 3-exemplarité : soit plus de 50% de denrées bio et l'inscription dans une démarche globale de qualité, avec l'utilisation de produits d'entretiens ecolabellisés pour l'ensemble de l'établissement.

Pour favoriser l'approvisionnement local, le Département a mis en place un bonus pour les établissements ayant recours aux producteurs locaux et à la plateforme Agrilocal pour leurs achats de denrées. Il a travaillé avec l'organisme de certification indépendant Ecocert pour l'intégration d'un indicateur permettant de mesurer la part locale des approvisionnements. Actuellement situé entre 15 et 20% d'achats locaux, le Département espère parvenir à 40% dans les prochaines années.

...

100 %

DE NOS
RESTAURANTS
SONT LABELLISÉS
« + BIO + LOCAL +
SAIN + DURABLE »



...

Le Département a réalisé un test dans trois établissements volontaires sur l'usage des produits de nettoyage sains et écolabellisés. Un plan de déploiement dans tous les établissements sera mis en place pour l'année scolaire 2019/2020.

Dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire, le Département poursuit l'équipement des restaurants scolaires en selfs participatifs. 22 restaurants sont équipés, ce qui permet de faire baisser le poids des déchets par assiette : de 163 g en moyenne à 30 g voire 10 g au bout de quelques mois de pratique.

Le Département accompagne les établissements qui le souhaitent pour la mise en place de composts.

OBJECTIF 2020 :

- déployer les produits écolabellisés dans tous les établissements
- accompagner les établissements volontaires vers le niveau 3-exemplarité de la labellisation Ecocert
- augmenter la part d'achats locaux



Accompagner la territorialisation de l'action culturelle

Une politique culturelle fédératrice et partenariale au service des projets culturels intercommunaux.

EN 2019 :

- convention territoriale d'éducation aux arts et à la culture (CDEAC) et signature d'un nouveau contrat territoire lecture (Arche Agglo)
- 2^e comité technique de la CDEAC





Favoriser l'accès à l'information et l'engagement des jeunes

Une politique jeunesse fédératrice et partenariale au service du pouvoir d'agir des jeunes.

EN 2019 :

- Lancement de la 4^e promotion du Conseil départemental des jeunes (CDJ), recrutement de 2 jeunes en service civique, recrutement d'apprentis au sein de la direction éducation jeunesse sport (2 apprentis cuisiniers, 1 apprenti animateur jeunesse, 1 apprenti maintenance informatique), déploiement dans les collèges des actions éducatives et citoyennes élaborées par les jeunes élus CDJ 2018/2019 (aménagement des cours, handicap, santé, développement durable).
- 2 actions illustrent particulièrement l'engagement des jeunes pour le développement durable :
 - réalisation d'un documentaire, par les élus du CDJ 2018/2019 pour sensibiliser les collégiens et le grand public à l'enjeu d'une alimentation privilégiant les circuits courts et les exploitants et intermédiaires locaux. Le film met également en avant les atouts du passage des restaurants scolaires en selfs participatifs (lutte contre le gaspillage, repas équilibré)

- réalisation d'un concours porté par les collégiens dans le cadre de la Fête de la nature, pour sensibiliser les adolescents, de manière ludique, à la biodiversité et à l'environnement.

• "Détox ton infox" : déploiement dans toutes les classes de 5e du Département d'une action de prévention aux usages du numérique, en y associant les parents, en lien avec la CAF (Caisse d'allocations familiales).

• Mise en œuvre du nouveau règlement de soutien aux politiques jeunesse départementales avec les objectifs suivants :

- cohérence territoriale des actions menées en matière de jeunesse.
- autonomie, engagement et participation des jeunes.
- éducation aux médias et au numérique.

• La politique jeunesse doit permettre :

- la participation des jeunes et la prise en compte de leur parole dans les politiques publiques.
- le développement du pouvoir d'agir des jeunes, l'ouverture à la citoyenneté et le développement de l'autonomie par des actions individuelles et collectives, en cohérence avec le diagnostic territorial et en tenant compte des spécificités locales.
- la coordination des acteurs, en transversalité, réunis au sein d'un espace de concertation régulier incitant au travail collectif et partenarial.

30

JEUNES ÉLUS

au Conseil
départemental des
jeunes



- Développement d'actions transversales de recueil de la parole des jeunes et de leur participation aux projets et aux politiques publiques les concernant : aménagement (cours de collèges, référentiel internat de demain, espace adolescents de la maison des enfants), environnement (fête de la nature), culture (médiathèques), insertion, aide sociale à l'enfance.
- Proposition d'actions éducatives clés en main pour les collégiens sur les thèmes de la santé publique, de la citoyenneté, de l'environnement (ex : action éducative sur l'impact environnemental du numérique).
- Elargissement des offres offertes par la carte Top Dép'art à tous les collégiens drômois : activités proposées par les stations de la Drôme et découverte du théâtre avec augmentation du montant global, variant de 90 € à 120 € selon les activités choisies.
- À la rentrée 2019, distribution systématique de la carte Top Dép'Art à tous les élèves de 6e, pour faciliter l'accès à ce dispositif aux familles les plus « éloignées ».

OBJECTIF 2020 :

- Conforter la participation des jeunes aux décisions qui les concernent.
- Développer la transversalité des actions jeunesse au sein de la collectivité : service civique, apprentissage, tutorat, stage de 3°.
- Prioriser les projets éducatifs des collèges relevant des deux thématiques citoyenneté et participation des jeunes à la vie de leur collège d'une part et santé, environnement et développement durable d'autre part.



Qualité environnementale globale pour les collégiens

Soucieux de préserver la qualité de vie des collégiens, le Département a lancé fin 2019 une démarche de mesure de la qualité de l'air intérieur dans tous les établissements scolaires.

Couplée au plan de performance énergétique des bâtiments, à sa politique de restauration bio, locale, luttant contre le gaspillage alimentaire et au déploiement des produits écolabellisés, ces démarches attestent de l'implication du Département en la matière.

OBJECTIF 2020 :

- Élaborer une démarche qualité globale permettant de mesurer et suivre les avancées du Département dans ses différents domaines d'intervention dans les collèges, dans une logique d'amélioration continue.
- Investiguer les domaines dans lesquels le Département pourrait aller plus loin. Par exemple : relance du plan accessibilité des collèges à vélo, achat de mobilier scolaire écolabellisé.



Un engagement durable pour l'enseignement supérieur

EN 2019 :

Le Département a travaillé à la rédaction d'une contribution portée par les trois collectivités membres du GIP ADUDA (Agence de développement universitaire Drôme-Ardèche), destinée aux acteurs universitaires pour partager leur vision de l'enseignement supérieur sur leur territoire, d'afficher leurs ambitions respectives, de définir leurs priorités stratégiques pour 2020-2022.

Parmi celles-ci :

- renforcer l'accès à l'enseignement supérieur et aux savoirs à tous les publics, pour démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur et une insertion professionnelle facilitée pour les jeunes diplômés.
- donner à Valence toutes les caractéristiques d'un campus visible et attractif, pour proposer des conditions d'accueil comparables à celles des grandes métropoles aux étudiants et enseignants chercheurs, y compris internationaux : hébergement, restauration, transport, loisirs, réseau d'alumnis (favorisant par conséquent la mobilité des jeunes de milieux modestes ou de territoires éloignés).





Projet de territoire numérique créatif et innovant au service du développement

Budget globale de

30 M€

pour 6 ans dont
6,17 millions d'euros
de subventions
de la Région.

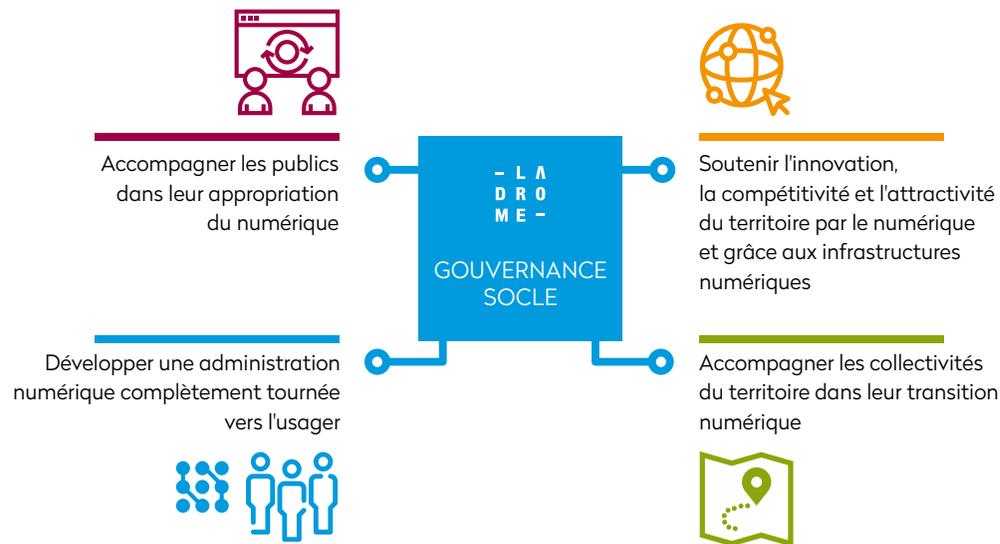
Faire émerger des territoires des projets innovants basés sur les nouveaux usages numériques dans les domaines de la santé, de l'autonomie, de la mobilité, du tourisme, de la culture, de l'éducation et de la e-administration.

EN 2019 :

- Déploiement des chèques APTIC pour consolider le réseau de la médiation numérique.
- Faciliter la mise en réseau des acteurs drômois et des services, pour faire émerger des projets numériques innovants structurants pour le territoire.
- Favoriser l'émergence de tiers-lieux dédiés à la médiation numérique et aux nouvelles formes de travail, sur tout le territoire.
- Sensibilisation des travailleurs médico-sociaux aux enjeux de l'inclusion numérique.

Stratégie numérique de la Drôme

4 PRIORITÉS CLÉS





Fibre optique jusqu'à l'abonné

Internet en très haut débit partout en Drôme et en Ardèche d'ici 2025.

OBJECTIF :

97 %

DE LA
POPULATION
COUVERTE
EN 2025

465 millions

d'euros
d'investissement,
dont 25 millions
d'euros pour le
Département de
la Drôme.
Aménagements
spécifiques
prévus dans
le cadre de la
valorisation
touristique du
Vercors.

EN 2019 :

Début des travaux.

TÉLÉPHONIE MOBILE :

Dans le cadre de l'aménagement du territoire, le Département améliore la couverture en téléphonie mobile de 30 communes drômoises, en lien avec la Région et l'Etat.



Stratégie santé du Département

Redynamisation de l'offre de soins en Drôme par une stratégie globale incluant l'offre de service du Département, hospitalière et libérale.

EN 2019 :

Le Département (vote du 18/12/2018) a décidé de renforcer le plan de redynamisation de l'offre de soins sur la base de 3 axes : favoriser l'installation de médecins, mailler et accompagner les territoires, innover en santé.

Poursuite de la délocalisation de la formation de maîtrise de stage (MSU) dans le cadre du partenariat avec la Faculté de médecine de Lyon, avec :

- l'organisation d'un nouveau module msu3 (supervision directe),
- une session pilote au niveau national msu1-3 (regroupant initiation à la MSU et supervision directe).

Bilan : 36 médecins généralistes formés dont 21 Drômois. A ce jour 17% des généralistes drômois sont formés (moyenne nationale 10%).

Soutien aux internes en médecine générale :

- accueil semestriel à l'Hôtel du Département des internes en stage dans la Drôme.

Bilan : une centaine de nouveaux étudiants reçus.

- lancement du dispositif expérimental "maison des internes" en partenariat avec Romans.

Bilan : un premier logement d'une capacité de 5 accueils dès janvier 2019.



Communication - sensibilisation :

- organisation des Assises drômoises de la médecine de proximité à Grignan sur le thème : " Comment favoriser le maintien et l'installation de médecins généralistes ?".
- stand départemental au Congrès national des internes en médecine générale.
- intégration et participation au groupe "Offre de soins" de l'Assemblée des Départements de France.
- présentation du plan de redynamisation en réunions cantonales.

Soutien aux projets d'exercice regroupé et aux politiques d'accès aux soins :

- accompagnement à l'ingénierie auprès des collectivités (conseil et AMO de niveau 1) pour 21 projets (pendant 8 mois).
- soutien aux projets de santé, en investissement, dans le cadre du règlement d'aide aux collectivités.
En 2019, 3 maisons de santé ont été soutenues par le Département pour 422 567 € : Châteauneuf-sur-Isère, Die, Porte de DrômArdeche et Montoisson.
- participation à l'élaboration et à la signature des contrats locaux de santé de Valence, du Diois, de la communauté de Communes Porte de DromArdèche.

Faciliter la vie des patients :

- création d'une plate forme numérique de prise de rendez-vous en ligne auprès des services et des fonctionnalités associées (qualification de la demande, rappels sms et mail, modifications, listes d'attentes, campagnes d'information), dans le cadre d'un consortium avec l'Etat et 11 autres Départements. Lancement de la démarche sur le site pilote du CMS de Saint-Vallier/Hauterives.

PERSPECTIVES :

Poursuite du déploiement du plan de redynamisation de l'offre de soins.

Exemples :

- organisation des sessions de formations de MSU 1 et 3 et déploiement d'une nouvelle session MSU 4 (supervision directe).
- cibler les territoires en pénurie de MSU pour les sensibiliser à cette formation.
- déploiement du dispositif "maison des internes" à Valence et dans le territoire Porte de DromArdeche.
- lancement d'un appel à projet en e-santé (aide à l'investissement) pour favoriser les initiatives numériques permettant de renforcer l'accessibilité aux soins pour tous.



Entre domicile et établissement

Développer une offre « logement et services associés » adaptée aux personnes en perte d'autonomie.

Un projet est opérationnel à Anneyron et trois sont en cours de construction, à Etoile, Allan et Chanos-Curson.



Prise en charge des personnes handicapées vieillissantes

À Livron, réalisation en cours d'une plate-forme expérimentale de services, de coordination, d'accueil, d'hébergement et d'écoute pour personnes handicapées vieillissantes et leurs aidants.

CAPACITÉ :

12 places, 2 places d'urgence, 1 plateau technique pluridisciplinaire d'accompagnement à la vie sociale de 95 situations.

Projet porté par la Croix-Rouge.





Lutter contre le mal logement, l'habitat indigne et la précarité énergétique

Traiter les situations d'habitat indigne les plus urgentes ou les plus complexes, soutenir les collectivités face à ces situations.

Apporter des aides financières aux ménages défavorisés et les accompagner lorsqu'ils rencontrent des difficultés pour assurer les dépenses de leur logement (factures, loyers...).

Mettre en place des visites à domicile systématiques pour les ménages présentant des dépenses liées à l'énergie importantes, afin de traiter les causes, soit par des éco-gestes, soit par des travaux, lorsque ceux-ci sont possibles.

EN 2019 :

Partenariat mis en place avec le CEDER (Centre pour l'environnement et le développement des énergies renouvelables) et l'ADIL 26 (Agence départementale d'Information sur le logement) ; modification du règlement intérieur du FULH (Fonds unique logement habitat) pour augmenter le montant de l'aide à l'énergie pour une personne seule

ENJEUX :

Couvrir l'ensemble de la Drôme par un dispositif de visite éco-énergie à domicile, mieux prendre en compte les situations de précarité énergétique des personnes seules.

PERSPECTIVES :

Résorption de l'habitat indigne pour 35 logements, 200 visites éco-énergie, réhabilitation énergétique de 400 logements.

Édité par :

Département de la Drôme
Hôtel du Département
26 avenue du Président Herriot
26026 Valence Cedex 9

Réalisation :

Communication interne

Photos :

Claire Matras, Francis Rey

Maquette :

Longisland.fr

Impression :

Service reprographie du Département,
imprimé sur papier contenant du bois
issu de forêts durablement gérées

En couverture :

L'équipe de cuisine du collège Gustave
Monod à Montélimar a reçu le label
Eco-cert niveau 2.

Édition 2019

- L A
D R O
M E -

LE DÉPARTEMENT

HÔTEL DU DÉPARTEMENT
26 Avenue du président Herriot
26026 Valence Cedex 9
Téléphone : 04.75.79.26.26

ladrome.fr

 la Drôme, le Département

 @La_drome